



CONSEIL CONSULTATIF DES LOCATAIRES

CoCoLo-HmW
S.I.S.P. L'Habitation Moderne

Aux Présidents des Co.Co.Lo. bruxellois.

Woluwe, le 15 mars 2005

Madame, Monsieur,

PROJET DE REGROUPEMENT DES COCOLO

Lors de notre première rencontre, le samedi 12 février à Hof-ten-berg, les CoCoLo présents ont souhaité se revoir au plus vite, afin de concrétiser un projet de regroupement de ceux-ci. Une date avait été arrêtée, le samedi 12 mars. Pour de nombreuses raisons, elle n'a pu être retenue. Je vous propose donc de nous revoir ce :

samedi 19 mars à 10h00
en la Salle Hof-ten-berg, à Woluwe-St-Lambert.

D'autre part, vous m'aviez chargé de préparer une proposition. Aujourd'hui, je puis enfin concrétiser cette demande. Comme vous le lirez, - suite à divers contacts, suggestions et réflexions - ce regroupement prend aujourd'hui la forme d'une **association**. Celle-ci serait créée selon les objectifs et principes évoqués lors de notre première rencontre, à savoir :

- optimiser l'action des CoCoLo
- leur permettre un développement plus efficace et rapide
- leur assurer une meilleure représentation auprès des pouvoirs publics et tous autres tiers, acteurs du logement social.

Notre association préserverait la totale **autonomie** de chaque CoCoLo. En d'autres mots, celle-ci ne chapeauterait pas les CoCoLo mais serait un organe **représentatif, évolutif, constructif**, accueillant chaque projet et problème susceptible d'intéresser l'ensemble des CoCoLo et de nos locataires.

Si le projet semble recevoir l'assentiment de chacun d'autre nous, une telle "organisation" ne peut toutefois fonctionner efficacement sans un **minimum de directives, de règlements**.

C'est pourquoi, en dehors des "buts" et "objets" traditionnels de l'Association, je vous ai proposé - sous le **canevas** du statut d'**ASBL** (future forme éventuelle de l'association) - une proposition concrète dont l'avantage est de permettre un fonctionnement **immédiat**. Dans cette optique, j'ai joint également un règlement d'ordre intérieur.

ADRESSE DE CONTACT :
AVENUE HENRI LAFONTAINE 49/65
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

ING : 310-1813763-46

WEBSITE : <http://www.cocolo-hmw.org>
E-MAIL : info@cocolo-hmw.org
TÉL : 02 772 48 20 FAX : 02 610 53 03



CONSEIL CONSULTATIF DES LOCATAIRES

CoCoLo-HmW
S.I.S.P. L'Habitation Moderne

Il va sans dire que notre rencontre de samedi, étant donné le temps qui lui est imparti, doit se **consacrer exclusivement** à concrétiser un tel type de regroupement.

Par souci d'**économie** et de meilleure **diffusion**, les projets de statuts, règlements et organigramme de l'Association sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.cocolo-hmw.org/ACCLO-RBC/accueil.htm>

Il serait utile que vous, interlocuteur privilégié, diffusiez ces informations à vos collègues CoCoLo.

Comme la fois précédente, un maximum de **deux** représentants de chaque CoCoLo sont attendus. Merci de bien vouloir me **confirmer** la présence de vos représentants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick Allaer
Président du CoCoLo-HmW

ADRESSE DE CONTACT :
AVENUE HENRI LAFONTAINE 49/65
1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

ING : 310-1813763-46

WEBSITE : <http://www.cocolo-hmw.org>
E-MAIL : info@cocolo-hmw.org
TÉL : 02 772 48 20 FAX : 02 610 53 03